



Compte-rendu de la Commission du 04 Février 2019 Maison des sports du 59 à Villeneuve d'Ascq

Président : Laurent DESPRES Secrétaire : Charlotte DELMOTTE

Membres: Dominique GAUDY, Christel ADORNI, Sylvain BACQUAERT, Eric VALLES

La séance est ouverte à 19h00 - La séance est levée à 22h00

6 dossiers

1/ Monsieur PARAT Vincent du club du ASHB Carvin (Dossier N°015)

Concerne : le match CO Wattrelos HB - ASHB Carvin en Championnat Prénational Masc. du

24/11/2018

Nom de l'arbitre : SYOEN Thierry - LEDUC Aurélien

Concerne: Officiel responsable Article: Annexe 2-I

Type de faute: Propos excessifs

Qualification de la faute : Attitude antisportive Sanction: 1 date dont 1 date avec sursis

Période de suspension du : /

Période probatoire : 6 mois du 04/03/2019 au 04/11/2019

Amende: 30€

2/ Monsieur SEILER Théodore du club du HBC Vieux-Condé (Dossier N°035)

Concerne : le match HBC Vieux-Condé - Entente la Fère-Laon en Championnat Excellence

Masc. Poule 1 du 17/11/2018

Nom de l'arbitre : LOUIS Cyril - DELGADO José-Antonio

Concerne: Joueur Article: Annexe 3-D

Type de faute : Action particulièrement dangereuse

Qualification de la faute : Conduite grossière envers adversaire

Sanction: 4 dates dont 1 date avec sursis

Période de suspension du : 01/03/2019 au 17/03/2019 Période probatoire : 4 mois du 18/03/2019 au 17/07/2019

Amende: 210€

3/ Monsieur LOONIS Adrien du club du OSG Grande-Synthe (Dossier N°037)

Concerne : le match EAL Abbeville - Grande-Synthe en Championnat Prénational Masc. du

24/11/2018

Nom de l'arbitre : LANGLET Dominique - CAFFIER Bruno

Concerne: Joueur Article: Annexe 4-F

Type de faute : Attitude provocatrice agressive

Qualification de la faute : Attitude antisportive grossière

Sanction: 6 dates dont 2 dates avec sursis

Période de suspension du : 01/03/2019 au 24/03/2019 Période probatoire : 6 mois du 25/03/2019 au 24/11/2019

Amende: 300€



4/ Monsieur MEGOEUIL Bruno du club du HBC Cambrai (Dossier N°036)

Concerne : le match HBC Cambrai – Entente Lassigny-Noyon en Championnat Honneur Masc.

Poule 3 du 24/11/2018

Nom de l'arbitre : MILLET Fabrice - BARDN David

Concerne: Officiel responsable Article: Annexe 2-B

Type de faute : Propos excessifs

Qualification de la faute : Attitude antisportive Sanction: 1 date dont 1 date avec sursis

Période de suspension du : /

Période probatoire : 3 mois du 04/03/2019 au 03/06/2019

Amende: 30€

5/ Monsieur POMPONIO Paolo du club du Pévèle Handball Club (Dossier N°039)

Concerne : le match Pévèle Handball Club - Lille métropole HBC Villeneuve d'Ascq en

Championnat -11 ans confirmé phase 1 du 10/11/2018

Nom de l'arbitre : MEYFREDI Valentin

Concerne: Dirigeant Article: Art. 19 Type de faute : Négligence à sa charge et non-respect du règlement des compétitions

Qualification de la faute :

Sanction: 8 dates dont 2 dates avec sursis

Période de suspension du : 01/03/2019 au 07/04/2019 Période probatoire : 6 mois du 08/04/2019 au 07/12/2019

Amende: 420€

6/ Monsieur PENIN Fabrice du club du Lomme Lille Métropole HB (Dossier N°030)

Concerne : le match Lomme Lille Métropole HB - Pérenchies HBC en Championnat Honneur

Masc. Poule 2 du 07/10/2018

Nom de l'arbitre : DEVINCK Geoffrey - CHIABERTO Ludovic

Concerne: Officiel responsable Article: Annexe 2-D

Type de faute : Menace gestuelle et outrage

Qualification de la faute : Manquement grave à la morale sportive

Sanction: 6 dates dont 3 dates avec sursis

Période de suspension du : 01/03/2019 au 17/03/2019 Période probatoire : 6 mois du 18/03/2019 au 17/11x/2019

Amende: 270€

Le président de la CTD Laurent DESPRES

LIGUE DE HANDBALL DES HAUTS-DE-FRANCE